



L'Initiative Urbaine Européenne

City-to-City Exchanges

Appel à candidatures ouvert en continu !

C'est quoi ?

Le dispositif **City-to-City Exchanges** permet d'organiser des rencontres et des visites avec une ville européenne "paire" possédant une **expérience** et une **expertise** vis à vis d'un défi auquel votre ville est confrontée.

Une fois la candidature validée, vous pouvez organiser jusqu'à **trois** rencontres de **2 à 5 jours** en **présentiel**, sur une période de 5 mois suivant, soit dans la ville paire, soit dans la ville bénéficiaire, soit les deux.

Qui est éligible ?

Le dispositif s'adresse à l'ensemble des autorités urbaines des Etats Membres de l'UE (DEGURBA 1 ou 2). En France, cela concerne **les agglomérations, les métropoles, les villes et les communes**.

Sont particulièrement encouragées les candidatures provenant de villes de moins 500 000 habitants, les villes des régions les moins développées ou en transition, ainsi que les villes Art.11.

Quels financements ?

Coût	Ville candidate	Ville paire
Transport et per diem	Jusqu'à 6 personnes*	Jusqu'à 4 personnes*
Tarif journalier pour les coûts de personnel	Non	Jusqu'à 4 personnes*

*parties prenantes incluses



Co-funded by
the European Union

Pourquoi participer ?

- **Accessibilité** : Procédure rapide (validation de la candidature en ~1 mois), simplifiée et ouverte **en continu**
- **Efficacité** : Résultats concrets et opérationnels rapidement exploitables
- **Personnalisé** : Le candidat priorise et exprime ses besoins et choisit lui-même son partenaire
- **Flexibilité** : Large éventail thématique lié aux enjeux urbains durables
- **Accompagnement** : Expertise locale de la ville partenaire et possibilité de demander un expert modérateur
- **Coût** : Participation entièrement financée (sauf coûts de personnel)
- **Visibilité** : Mise en réseau, rayonnement local et européen

Comment trouver une ville paire ?

Avant de candidater, il faut au préalable identifier votre ville paire. Vous pouvez :

- Contacter le **point de contact IUE** de votre pays ou du pays d'intérêt
- Utiliser l'**Urban Matchmaker** de Portico, un outil de matchmaking dédié
- Consulter la **base de données des pratiques urbaines** sur Portico
- Demander un **accompagnement par un expert** du Secrétariat IUE



Inscrivez-vous avant le **25 novembre 2025** pour bénéficier de ce service d'assistance.

Une expérience à partager ?

Grâce au portail **Portico**, vous pouvez partager votre expérience et vos solutions sur un sujet donné et ainsi inspirer d'autres villes européennes et peut-être devenir leur ville paire !

Pour plus d'infos :

Consultez le site officiel de l'Initiative Urbaine Européenne ou prenez contact avec votre point de contact IUE.

Abonnez-vous à la Newsletter en français de l'IUE.